



Commission des assurances du
Nouveau-Brunswick

RAPPORT ANNUEL 2009

Le 1 mars 2010

L'honorable Kelly Lamrock, c.r.
Ministre de la Justice et de la Consommation par intérim
Province of Nouveau-Brunswick
Boîte postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Monsieur le ministre,

Au nom de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick et en conformité avec l'article 19.9 de la *Loi sur les assurances*, j'ai le plaisir de présenter notre rapport annuel pour l'année civile 2009. Le rapport contient un survol de nos activités pour l'année ainsi que les états financiers vérifiés pour l'exercice financier 2008-2009 se terminant le 31 mars 2009.

Le tout respectueusement soumis,



Paul D'Astous
Président et chef des opérations
Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

Table des matières

Lettre au ministre	1
Mot du président	4
La Commission	5
Les membres	5
La mission	5
Le marché du Nouveau-Brunswick	6
Gouvernance de la Commission	6
Obligation de rendre compte	7
L'année en revue	
■ Dépôts de demandes de tarifs annuels	7
■ Dépôts de tarifs 2010 pour véhicules de tourisme	7
■ IAO Actuarial Consulting Services Inc.	7
■ Facility Association	8
■ Directives concernant les dépôts de demandes	9
■ Formation au niveau de la Commission	9
■ Association des autorités de réglementation en matière d'assurance automobile au Canada (CARR)	9
■ Partenariats	9
Annexe A	
Résumé des décisions concernant les tarifs 2009	11
Annexe B	
États financiers vérifiés de l'exercice financier 2008-2009 (au 31 mars 2009)	23



Mots du président



J'ai le plaisir de présenter le 5^e rapport annuel de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick, soit celui de l'année 2009. J'aimerais profiter de cette occasion pour faire un compte-rendu de l'année qui vient de se terminer et de quelques initiatives entreprises par la Commission afin de mieux desservir les contribuables du Nouveau-Brunswick par le biais de la réglementation de l'industrie de l'assurance automobile.

La Commission est engagée à remplir le mandat qui lui est prescrit par la loi en offrant une réglementation juste et raisonnable et des décisions qui protègent les intérêts de tous les intervenants.

Cette année, la Commission a célébré son 5^e anniversaire et j'aimerais souligner quelques-unes des réalisations accomplies au cours de ces cinq années. À la création de la Commission en octobre 2004, les taux d'assurance automobile étaient en moyenne de 1,121 \$ par risque. Aujourd'hui, les taux approuvés pour 2010 sont en moyenne de 742 \$ par risque. Cela représente des réductions moyennes des taux d'environ 35,1 % pour les couvertures obligatoires et optionnelles combinées. Ces réductions peuvent être comparées très favorablement à celles de la Nouvelle-Écosse qui se chiffrent à - 26,9 % et de Terre-Neuve-et-Labrador, à - 12,8 %.

Depuis les débuts de la Commission, nous avons travaillé avec ardeur pour implanter des politiques internes qui engendreraient des processus reflétant le fonctionnement des tribunaux administratifs à l'ère de la technologie. De plus, nous sommes sur le point de mener toutes nos affaires électroniquement ; à titre d'exemple, pensons aux dépôts de demande soumis par voie électronique et aux comparutions devant la Commission par vidéoconférence. La Commission finalisera son système de gestions de données cette année. À l'achèvement de ce projet, la Commission se sera considérablement modernisée, passant de dépôts de demande de format papier soumis manuellement à un format entièrement informatique à la fine pointe de la technologie. Notre investissement dans un système informatisé se traduit déjà par d'importantes économies dans notre budget de fonctionnement.

À la lumière des mesures de restriction budgétaire mises en place par le gouvernement, la Commission a établi un gel des salaires de deux ans et a revu son budget de fonctionnement afin de tenir compte des conditions économiques qui prévalaient en 2009.

En tant que chef de file dans le domaine de l'environnement réglementaire au Canada, la CANB continue de jouer un rôle déterminant au sein de l'Association des autorités de réglementation en matière d'assurance automobile au Canada (CARR). La CANB continue de créer et d'entretenir des relations permettant l'échange de pratiques exemplaires entre les juridictions.

La Commission est également en partenariat avec le groupe Adolescents contre l'ivresse au volant (TADD). Depuis 2006, la Commission a amassé plus de 110 000 \$ pour le TADD par le biais de sa classique de golf annuelle en faveur du TADD. La Commission est actuellement engagée à la création de la Fondation pour les Adolescents contre l'ivresse au volant du Nouveau-Brunswick. Cette fondation caritative sera responsable de la gestion financière des fonds dédiés au groupe TADD.

La Commission a également mis en branle un projet de recherche en deux volets. Le premier volet consistait à déterminer la rentabilité de l'ensemble du marché de l'assurance automobile pour les véhicules de touriste pour la période de 1998 à 2007. Les résultats de cette étude démontrent une rentabilité globale de l'industrie sur la période s'étendant de 1998 à 2007 de 9,2 % calculée comme rendement des capitaux propres. L'étude démontre également que les niveaux de prix de 2008, basés sur les données des six premiers mois, produiront le rendement des capitaux propres escompté.

Le deuxième volet du projet de recherche a été conçu dans le but de recueillir et d'analyser les connaissances des consommateurs à propos du marché de l'assurance automobile incluant leurs perceptions du régime de réglementation actuel. Comme point de départ de ce volet, nous avons mené des groupes de discussion destinés à obtenir des commentaires au sujet de l'assurance automobile, de la connaissance de la CANB et des rôles qu'elle joue, puis à jauger le désir des consommateurs quant aux divers résultats possibles de la réglementation. La Commission sera en mesure de dévoiler les résultats de ce projet plus tard cette année.

Finalement, je désire remercier les membres à temps partiel de notre Commission. La réglementation des tarifs d'assurance automobile présente de nombreux défis. Les membres de la Commission sont appelés à examiner des concepts actuariels complexes et à rendre des décisions qui sont justes et raisonnables pour toutes les parties. Je profite de l'occasion pour souligner leur dévouement et leur engagement. Je veux aussi remercier les membres de notre personnel pour leur travail professionnel. Les efforts incessants qu'ils déploient pour la réalisation de nos objectifs et de notre mission sont exemplaires.

Paul D'Astous
Président et chef des opérations



La Commission

La Commission des assurances du Nouveau-Brunswick (CANB) est un tribunal administratif quasi judiciaire établi par le gouvernement du Nouveau-Brunswick en 2004 en tant qu'organisme chargé de la réglementation des tarifs d'assurance automobile avec supervision générale des tarifs d'assurance automobile au Nouveau-Brunswick. La CANB est un organisme autonome qui fonctionne indépendamment du gouvernement.

La *Loi sur les assurances* requiert que les assureurs déposent leurs demandes de tarifs au minimum une fois tous les 12 mois. La Commission, le personnel et ses actuaire examinent les demandes déposées afin de s'assurer que les tarifs proposés sont justes et raisonnables. La CANB remplit, en outre, une mission d'intendance et elle éduque les consommateurs à propos de l'assurance automobile.

En plus de son PDG, Paul D'Astous, la Commission emploie un personnel de cinq personnes.

Membres



Paul D'Astous
Président



Vince Duff
Vice-président



Ferne Ashford



Armand Brun



Gérard Hall



Francine Kanhai



Al Kavanaugh



Yvon Landry



Jean Guy Richard



Matthew Tweedie

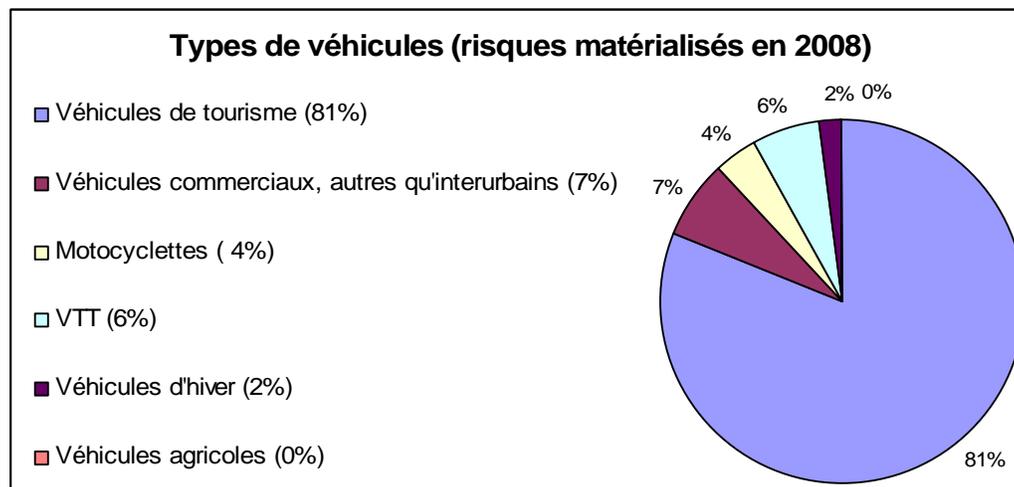
Mission

La mission de la Commission consiste à réglementer les tarifs d'assurance automobile établis en application de la *Loi sur les assurances* pour toutes les compagnies faisant affaire dans la province du Nouveau-Brunswick et à assurer l'équité procédurale pour toutes les parties comparissant devant la Commission. La Commission s'assurera que les tarifs d'assurance automobile au Nouveau-Brunswick soient :

- justes et raisonnables
- basés sur l'expérience du conducteur néo-brunswickois
- basés sur l'expérience de la compagnie au Nouveau-Brunswick
- basés sur des comparaisons avec les autres provinces du Canada atlantique

Le marché du Nouveau-Brunswick

Le tableau ci-après illustre la répartition du marché de l'assurance automobile au Nouveau-Brunswick.



Gouvernance de la Commission

Le président a la responsabilité d'appliquer la *Loi sur les assurances* et est responsable du rendement global et de la direction de la Commission. Le président est, en outre, le chef de la direction (PDG) de la Commission ; par conséquent, l'exploitation journalière de la Commission s'effectue sous la direction du PDG.

Outre les pouvoirs, fonctions et obligations de la Commission fixés par la *Loi*, la Commission peut examiner ou enquêter sur toute matière afférente aux tarifs d'assurance automobile. Les membres ont les pouvoirs et les privilèges des commissaires en vertu de la *Loi sur les enquêtes* et des règlements relatifs à cette loi. La Commission peut établir des règles régissant des procédures et a pleine autorité pour traiter et statuer sur toutes les questions de loi ou de fait.

La Commission, lorsqu'enjointe par le président à siéger concernant toute fin ou situation particulière, peut agir en tant que commission au complet ou par le biais d'un panel. À ce titre, la Commission examine les demandes de tarification en tant que commission ou panel de la Commission.

Des panels formés de membres individuels se sont rencontrés régulièrement afin d'examiner différents dépôts de demandes. La commission au complet s'est réunie à cinq occasions en 2009 :

1. Janvier - audience publique pour la Facility Association (véhicules de tourisme) et audience publique pour IAO Actuarial Consulting Services Inc. (commerciaux, divers et interurbains)
2. Mai - séances de formation des membres et audience publique pour la Facility Association (commerciaux, divers et interurbains)
3. Août - audience publique pour la Facility Association sur la demande d'inscription du coût de capital dans les taux de FA
4. Septembre - Conférence de l'Association des autorités de réglementation en matière d'assurance automobile au Canada (CARR)
5. Octobre - séances de formation des membres et audience publique pour IAO Actuarial Consulting Services Inc. (véhicules de tourisme)



Obligation de rendre compte

En vertu de la législation, la CANB a l'obligation de rendre compte de ses activités de l'année précédente au ministre de la Justice au plus tard le 1^{er} mars. En outre, la Commission comparaît sur une base annuelle devant le comité permanent sur les corporations de la Couronne pour rendre compte de ses activités. Par conséquent, le présent rapport met en lumière les activités et les réalisations de l'année civile 2009.

Tel qu'imposé par la *Loi sur les assurances*, les coûts d'exploitation de la CANB sont imputés à l'industrie de l'assurance par le biais d'évaluations annuelles.

L'année en revue

■ DÉPÔTS DE DEMANDES DE TARIFS ANNUELS

En 2009, la Commission a reçu des demandes de tarification de l'industrie, de la Facility Association et d'IAO Actuarial Consulting Services Inc. pour véhicules de tourisme et divers types de véhicules commerciaux, divers et interurbains.

La Commission a révisé un total de 354 dépôts de demandes en 2009, dont :

- 47 dépôts de tarifs pour véhicules de tourisme
- 27 dépôts de tarifs pour véhicules commerciaux
- 22 dépôts de tarifs pour véhicules interurbains
- 226 dépôts pour véhicules divers y compris motocyclettes, VTT, motoneiges, autobus, taxis, etc.
- 32 dépôts concernant d'autres demandes : mises à jour des tables de groupes tarifaires, changements projetés aux avenants et/ou changements projetés à propos des règles tarifaires

■ DÉPÔTS DE TARIFS 2010 POUR VÉHICULES DE TOURISME

Les compagnies d'assurance écrivant les affaires sur le marché standard ont été requises de déposer leurs projections de tarifs pour véhicules de tourisme pour 2010 au plus tard le 15 septembre 2009. Les audiences ont commencé fin automne et se sont clôturées janvier 2010.

En résultat, la CANB a rendu 47 décisions de compagnies souscrivant de l'assurance véhicules de tourisme. Pour celles souscrivant de l'assurance automobile à risque normal dans la province, la réduction globale de tarif projetée pour 2010 sera la moitié de 1 p. 100, ce qui amènera la moyenne globale à 742 \$. Ces tarifs entreront en vigueur au cours du premier trimestre de 2010. Les décisions sont disponibles sur le site Web de la CANB.

■ IAO ACTUARIAL CONSULTING SERVICES INC.

IAO Actuarial Consulting Services Inc. (IAO) est un organisme consultatif qui établit des tarifs d'assurance automobile pour l'industrie de l'assurance. À ce titre, IAO ne souscrit aucune assurance, elle établit par contre des tarifs pour véhicules de tourisme, commerciaux, divers et interurbains. À la demande de la Commission, ces tarifs sont soumis pour approbation. Une fois ceux-ci approuvés par la CANB, les compagnies d'assurance avec des catégories d'assurance plus petites peuvent adopter les tarifs approuvés d'IAO pour leur propre utilisation. Règle générale, ces compagnies de moindre importance ne possèdent pas assez de données pour développer des tarifs en utilisant leur propre expérience comme les Directives concernant les dépôts de demandes de la Commission indiquent de le faire.

IAO a comparu devant la Commission le 27 janvier 2009 avec des tarifs projetés pour véhicules commerciaux, divers et interurbains. IAO a comparu de nouveau devant la Commission le 27 octobre 2009 afin de présenter sa demande touchant les véhicules de tourisme pour 2010. Ces décisions sont publiées sur le site Web de la CANB.

■ FACILITY ASSOCIATION

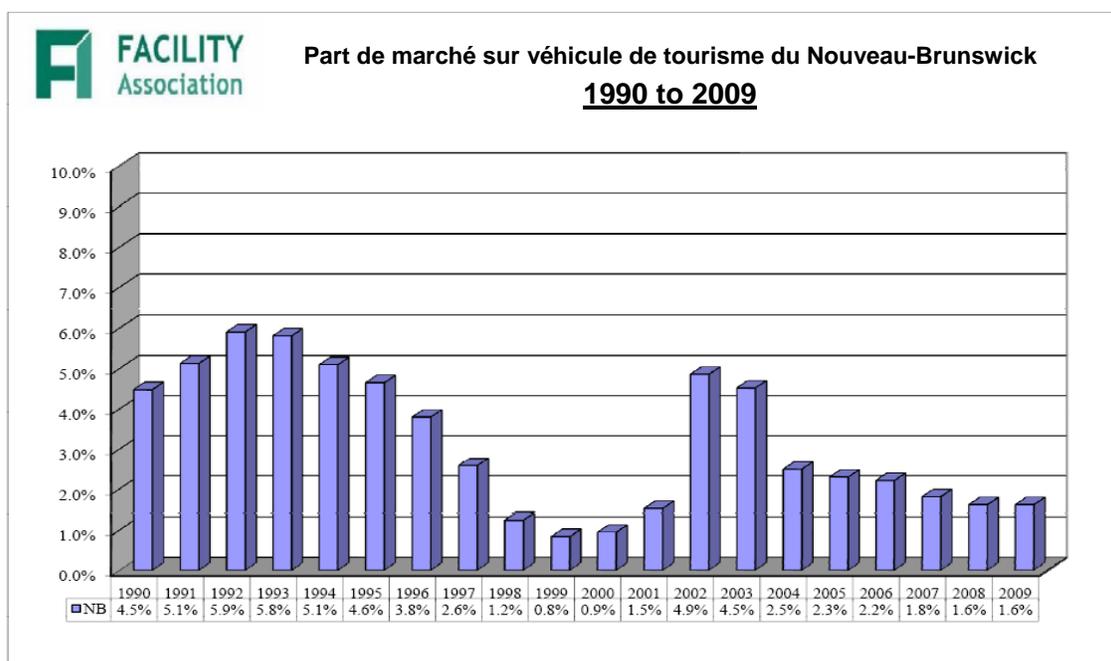
La Facility Association (FA) est une association regroupant tous les fournisseurs d'assurance automobile faisant affaire au Nouveau-Brunswick. Le mandat de la FA est d'assurer la disponibilité de l'assurance automobile à tous les propriétaires et exploitants de véhicules automobiles qui autrement auraient de la difficulté à obtenir de l'assurance. On se réfère à elle en tant qu'« assureur de dernier recours ».

La FA a comparu devant la Commission durant une audience publique le 27 janvier 2009 afin de présenter sa demande de tarifs projetés pour 2009 concernant les véhicules de tourisme. Les décisions sont disponibles sur le site Web de la CANB.

Le 1^{er} septembre 2009, la FA a comparu devant la Commission lors d'une audience publique afin d'examiner le problème de l'intégration d'un coût du capital dans ses tarifs d'assurance automobile. La Commission a décidé d'autoriser l'ajout du coût du capital avec des restrictions additionnelles pour les autres compagnies d'assurances faisant affaire au Nouveau-Brunswick. La décision complète est disponible sur le site Web de la CANB.

Depuis un certain nombre d'années, la part de marché de la FA a fléchi pour se stabiliser aujourd'hui à un niveau de 1,6 p. 100 du marché selon la population de véhicules. Les primes actuelles encaissées représentent approximativement 8 p. cent des primes totales sur le marché du Nouveau-Brunswick. Ce montant est un pourcentage plus élevé que celui de 2008, toutefois ceci est principalement dû aux baisses continues des primes sur le marché standard.

Si on le compare aux normes canadiennes, un marché secondaire à 2 p. 100 ou moins est considéré comme étant signe d'un marché de l'assurance dans l'ensemble très sain.



■ DIRECTIVES CONCERNANT LES DÉPÔTS DE DEMANDES

La CANB a publié ses Directives révisées concernant les dépôts de demandes pour 2009-2010 en mars 2009. Ces directives décrivent en détail la façon dont, et les spécifications auxquelles, l'industrie devra se conformer pour les dépôts de demandes effectués durant l'année. Les directives sont publiées sur le site Web de la CANB.

■ FORMATION AU NIVEAU DE LA COMMISSION

La formation à la fois des membres de la CANB et du personnel continue d'être une priorité. L'environnement de l'assurance automobile est complexe et a subi des changements à une cadence accélérée ; de sorte qu'il est important que chaque personne impliquée dans le processus d'approbation des tarifs soit pleinement au courant des facteurs influençant l'industrie et la façon dont ces facteurs ont un impact sur les demandes de tarification devant la Commission.

On continue à mettre de l'attention sur la formation. La CANB a toujours entrepris une panoplie de programmes de formation interne réguliers et a également fait appel à des experts dans ce domaine pour offrir une formation plus poussée. Cette fonction focalisera sur ce dont les membres et le personnel ont besoin pour mieux faire leur travail.

La Commission profite, en outre, de l'avantage d'être membre de l'Association des autorités de réglementation en matière d'assurance automobile au Canada (CARR) pour partager les meilleures pratiques réglementaires à travers le Canada et pour favoriser le contact entre les autorités de réglementation et les experts de l'industrie de l'assurance automobile à un niveau national.

■ ASSOCIATION DES AUTORITÉS DE RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE D'ASSURANCE AUTOMOBILE AU CANADA (CARR)

The Newfoundland and Labrador Board of Commissioners of Public Utilities a été l'hôte de la troisième conférence de l'Association des autorités de réglementation en matière d'assurance automobile au Canada (CARR) à St. John's, en Terre-Neuve-et-Labrador, du 27 au 30 septembre 2009.

L'événement inaugural a été hébergé par la CANB en 2007, au cours duquel une initiative visant à amorcer le processus de la formation d'une association nationale regroupant les autorités de réglementation en matière de tarifs d'assurance automobile fut mise de l'avant. La CANB a joué un rôle majeur dans la mise sur pied de cette organisation ; en résultat, l'Association CARR fut formée et constituée durant la conférence de 2008.

La mission de l'Association est d'offrir un forum où les membres peuvent partager les meilleures pratiques, identifier les enjeux clés et bénéficier de possibilités de perfectionnement afin qu'ils soient mieux informés et mieux en mesure de remplir leur mandats juridiques.

Les nominations ci-après ont été faites sur le comité de direction de l'Association CARR : président, Harry Gough (vice-président, Alberta Auto Insurance Rate Board) ; vice-président, Paul D'Astous, (président et chef de la direction, Commission des assurances du Nouveau-Brunswick), et six autres représentant(e)s d'à travers le Canada.

■ PARTENARIATS

Les Ados contre l'alcool au Volant (TADD)

La CANB a commencé à appuyer Les Ados contre l'alcool au volant (TADD) en 2006 et a, depuis ce temps, amassé plus de 110 000 \$ pour l'organisation par le biais de sa classique de golf annuelle en faveur de TADD. Le troisième événement annuel s'est tenu le 9 septembre 2009 au Sussex Golf and Curling Club.





ANNEXE A
Résumé des décisions concernant les tarifs 2009



TARIFS DES DÉPÔTS

Compagnies d'assurance	Classification	Type de véhicule	Changement	Date de dépôt	Date de décision
Allstate du Canada Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme		0.00%	2009 09 15	2010 01 11
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 09 01	2009 09 02
	Autocaravanes	Utilisation personnelle	-19.64%	2009 04 30	2009 07 08
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 09 01	2009 09 02
	Remorques	Utilisation personnelle	-31.58%	2009 04 30	2009 07 08
Arch Insurance Company	Véhicules de tourisme		Initial	2009 03 10	2009 04 21
	Véhicules de tourisme		0.00%	2009 11 30	2010 01 21
	Interurbains		Initial	2009 03 10	2009 04 21
	Ambulances	Utilisation publique	Initial	2009 03 10	2009 04 21
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	Initial	2009 03 10	2009 04 21
	Autobus	Utilisation publique	Initial	2009 03 10	2009 04 21
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	Initial	2009 03 10	2009 04 21
	Taxie	Utilisation publique	Initial	2009 03 10	2009 04 21
Aviva Compagnie d'Assurance du Canada	Véhicules de tourisme		2.00%	2009 09 15	2010 01 11
	Commerciaux		0.00%	2009 04 28	2009 06 03
	Interurbains		0.00%	2009 04 28	2009 06 03
	Ambulances	Utilisation publique	0.00%	2009 05 29	2009 07 20
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 07 03	2009 07 08
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 07 03	2009 07 08
	Autocaravanes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 07 03	2009 07 08
	Autobus privés	Utilisation publique	-40.88%	2009 05 29	2009 07 20
	Autobus publique	Utilisation publique	0.00%	2009 05 29	2009 07 20
	Autobus scolaire	Utilisation publique	0.00%	2009 05 29	2009 07 20
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 07 03	2009 07 08
	Taxie	Utilisation publique	0.00%	2009 05 29	2009 07 20
		Remorques & autocaravanes détachables	Utilisation personnelle	0.00%	2009 07 03
AXA Assurances (Canada)	Véhicules de tourisme		-4.50%	2009 09 15	2010 01 11
	Commerciaux		10.19%	2009 05 29	2009 07 06
	Interurbains		0.00%	2009 08 03	2009 11 16
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	7.43%	2009 08 05	2009 11 16
	Fourgons funéraires	Utilisation publique	0.00%	2009 08 04	2009 11 10
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	3.57%	2009 08 05	2009 11 16
	Autocaravanes	Utilisation personnelle	-60.71%	2009 08 05	2009 11 16
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	7.25%	2009 08 05	2009 11 16
		Remorques & Autocaravanes détachables	Utilisation personnelle	-14.07%	2009 08 05
CAA Insurance Company (Ontario)	Véhicules de tourisme		-1.23%	2009 09 15	2010 01 11
Compagnies d'Assurance Générale Co-operators	Véhicules de tourisme		-0.67%	2009 09 15	2010 01 11
	Commerciaux		0.00%	2009 04 08	2009 06 03

Compagnies d'assurance	Classification	Type de véhicule	Changement	Date de dépôt	Date de décision
	Interurbains		0.00%	2009 04 08	2009 06 03
	Antiques	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 08	2009 06 03
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 08	2009 06 03
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	-1.11%	2009 07 16	2009 10 26
	Cyclomoteurs	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 08	2009 06 03
	Cyclomoteurs	Utilisation personnelle	0.00%	2009 07 16	2009 10 26
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 08	2009 06 03
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	-2.57%	2009 07 16	2009 10 26
	Autocaravanes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 08	2009 06 03
	Autocaravanes	Utilisation personnelle	-0.27%	2009 07 16	2009 10 26
	Autobus privés	Utilisation publique	0.00%	2009 04 08	2009 06 03
	Autobus scolaire	Utilisation publique	0.00%	2009 04 08	2009 06 03
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 08	2009 06 03
	Remorques & Autocaravanes détachables	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 08	2009 06 03
	Remorques & Autocaravanes détachables	Utilisation personnelle	0.00%	2009 07 16	2009 10 26
Compagnies d'Assurance Coseso	Véhicules de tourisme		0.00%	2009 09 15	2010 01 21
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 29	2009 07 09
	Cyclomoteurs	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 29	2009 07 09
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	3.42%	2009 05 29	2009 08 18
	Autocaravanes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 29	2009 07 09
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 29	2009 07 09
	Remorques & Autocaravanes détachables	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 29	2009 07 09
Compagnie d'Assurance Générale Cumis	Véhicules de tourisme		0.00%	2009 09 15	2010 01 21
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 29	2009 06 11
	Cyclomoteurs	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 29	2009 06 11
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	1.96%	2009 05 29	2009 08 18
	Autocaravanes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 29	2009 06 11
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 29	2009 06 11
	Remorques & Autocaravanes détachables	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 29	2009 06 11
Compagnie d'Assurance Générale Dominion du Canada	Véhicules de tourisme		0.49%	2009 09 15	2010 01 11
	Commerciaux		0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Commerciaux		-0.70%	2009 09 04	2010 01 25
	Interurbains		0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Ambulances	Utilisation publique	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Antiques & Classiques	Utilisation personnelle	7.34%	2009 04 30	2009 07 08
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Fourgons funéraires	Utilisation publique	0.00%	2009 04 30	2009 06 03



Compagnies d'assurance	Classification	Type de véhicule	Changement	Date de dépôt	Date de décision
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Autocaravanes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Autobus privés	Utilisation publique	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Taxie	Utilisation publique	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Remorques	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
Échelon Compagnies d'Assurance Générale	Commerciaux		Initial	2009 01 13	2009 04 20
Economical Compagnie Mutuelle d'Assurance	Véhicules de tourisme		-4.40%	2009 09 15	2010 01 11
	Commerciaux		0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Interurbains		0.00%	2009 05 29	2009 06 11
	Autres véhicules personnels	Utilisation personnelle	-0.10%	2009 05 29	2009 08 18
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 29	2009 08 18
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 29	2009 08 18
	Autobus privés	Utilisation publique	0.00%	2009 05 29	2009 06 11
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 29	2009 08 18
Compagnies d'Assurances Elite	Véhicules de tourisme		-7.49%	2009 03 27	2009 04 30
	Antiques & Classiques	Utilisation personnelle	0.00%	2009 03 09	2009 06 03
	Customs	Utilisation personnelle	0.00%	2009 03 09	2009 06 03
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	6.00%	2009 03 18	2009 06 08
	Autocaravanes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 03 09	2009 06 03
	Remorques	Utilisation personnelle	0.00%	2009 03 09	2009 06 03
Facility Association	Véhicules de tourisme		-9.85%	2008 11 17	2009 02 03
La Federated Compagnie d'Assurance du Canada	Véhicules de tourisme		0.00%	2009 09 15	2010 01 21
	Commerciaux		0.00%	2009 04 14	2009 06 03
	Interurbains		0.00%	2009 04 14	2009 06 03
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	14.00%	2009 11 26	2010 01 28
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	7.34%	2009 11 26	2010 01 28
	Autocaravanes	Utilisation personnelle	-25.00%	2009 11 26	2010 01 28
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	10.50%	2009 11 26	2010 01 28
	Remorques & Autocaravanes détachables	Utilisation personnelle	0.00%	2009 11 26	2010 01 28
La Fédération Compagnie d'Assurance du Canada	Véhicules de tourisme		-4.30%	2009 09 15	2010 01 11
	Commerciaux		0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Interurbains		0.00%	2009 05 29	2009 06 11
	Autres véhicules personnels	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 29	2009 06 11
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	-21.54%	2009 05 29	2009 08 18
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	-18.00%	2009 05 29	2009 08 18
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 29	2009 06 11
IAO Actuarial Consulting Services Inc.	Véhicules de tourisme		-6.97%	2009 09 10	2010 01 05

Compagnies d'assurance	Classification	Type de véhicule	Changement	Date de dépôt	Date de décision
	Commerciaux		7.27%	2008 11 17	2009 03 02
	Interurbains		7.27%	2008 11 17	2009 03 02
	Divers	Utilisation personnelle	11.09%	2008 11 17	2009 03 02
	Divers	Utilisation publique	-4.78%	2008 11 17	2009 03 02
Insurance Company of Prince Edward Island	Véhicules de tourisme		1.34%	2009 09 15	2010 01 25
	Commerciaux		0.00%	2009 04 28	2009 06 03
	Interurbains		0.00%	2009 04 28	2009 06 03
Intact Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme		0.37%	2009 09 15	2010 01 11
	Commerciaux		5.08%	2009 05 19	2009 09 22
	Interurbains		7.15%	2009 06 10	2009 07 20
	Antiques & Classiques	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 14	2009 06 03
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 14	2009 06 03
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 14	2009 06 03
	Autocaravanes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 14	2009 06 03
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 14	2009 06 03
	Remorques & Autocaravanes détachables	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 14	2009 06 03
Kingsway General Insurance Company	Interurbains		0.00%	2009 05 12	2009 06 03
Compagnie Canadienne d'Assurances Générales Lombard	Véhicules de tourisme		-6.24%	2009 11 30	2010 01 25
	Commerciaux		0.78%	2009 06 26	2009 07 20
	Interurbains		10.64%	2009 06 26	2009 07 20
	Autres véhicules personnels	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Autres véhicules publics	Utilisation publique	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Taxie	Utilisation publique	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
Compagnie d'Assurance Lombard	Véhicules de tourisme		-8.04%	2009 11 30	2010 01 25
	Commerciaux		0.00%	2009 06 26	2009 07 20
	Interurbains		0.00%	2009 06 26	2009 07 20
	Autres véhicules personnels	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Autres véhicules publics	Utilisation publique	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Taxie	Utilisation publique	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
Markel Compagnie d'Assurance du Canada	Commerciaux		0.00%	2009 04 28	2009 06 03
	Commerciaux		8.30%	2009 06 26	2009 12 03
	Interurbains		0.00%	2009 04 28	2009 06 03



Compagnies d'assurance	Classification	Type de véhicule	Changement	Date de dépôt	Date de décision
	Interurbains		9.80%	2009 06 26	2009 12 03
Novex Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme		2.50%	2009 09 15	2010 01 12
	Antiques & Classiques	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 14	2009 06 03
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 14	2009 06 03
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 14	2009 06 03
	Autocaravanes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 14	2009 06 03
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 14	2009 06 03
	Remorques & Autocaravanes détachables	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 14	2009 06 03
Pafco Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme		-14.64%	2009 03 30	2009 04 30
Pembridge Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme		0.00%	2009 09 15	2010 01 11
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 09 01	2009 09 02
	Autocaravanes	Utilisation personnelle	50.00%	2009 04 30	2009 07 08
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 09 01	2009 09 02
	Remorques	Utilisation personnelle	-29.58%	2009 04 30	2009 07 08
La Personnelle Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme		0.00%	2009 09 15	2010 01 11
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 20	2009 06 03
	Cyclomoteurs	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 20	2009 06 03
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 20	2009 06 03
	Autocaravanes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 20	2009 06 03
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 20	2009 06 03
	Remorques & Autocaravanes détachables	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 20	2009 06 03
Perth Compagnie d'Assurance	Autres véhicules personnels	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 29	2009 08 18
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 29	2009 08 18
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 29	2009 08 18
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 29	2009 08 18
The Portage la Prairie Mutual Insurance Company	Véhicules de tourisme		1.60%	2009 09 15	2010 01 11
	Commerciaux		-22.83%	2009 06 03	2009 11 10
Primum Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme		0.30%	2009 07 21	2010 01 21
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Autocaravanes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Remorques	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
Promutuel des Riverains	Véhicules de tourisme		-0.43%	2009 11 30	2010 01 21
	Commerciaux		0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Autocaravanes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03

Compagnies d'assurance	Classification	Type de véhicule	Changement	Date de dépôt	Date de décision
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Remorques & Autocaravanes détachables	Utilisation personnelle	0.00%	2009 06 01	2009 08 18
Promutuel Gaspésie - Les Îles	Véhicules de tourisme		-1.04%	2009 11 30	2010 01 21
	Commerciaux		0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Autocaravanes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Remorques & Autocaravanes détachables	Utilisation personnelle	0.00%	2009 06 01	2009 08 18
Compagnie d'Assurance Générale RBC	Véhicules de tourisme		0.18%	2009 09 15	2010 01 21
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Autocaravanes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Remorques & Autocaravanes détachables	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
Compagnie d'Assurances RBC du Canada	Véhicules de tourisme		Initial	2008 12 23	2009 04 20
	Véhicules de tourisme		0.18%	2009 09 15	2010 01 11
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	Initial	2009 02 19	2009 04 20
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	Initial	2009 02 19	2009 04 20
	Autocaravanes	Utilisation personnelle	Initial	2009 02 19	2009 04 20
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	Initial	2009 02 19	2009 04 20
	Remorques & Autocaravanes détachables	Utilisation personnelle	Initial	2009 02 19	2009 04 20
Royal & Sun Alliance du Canada Société d'Assurances	Véhicules de tourisme		1.10%	2009 09 15	2010 01 11
	Commerciaux		0.00%	2009 04 03	2009 06 03
	Interurbains		0.00%	2009 04 03	2009 06 03
	Autres véhicules publics	Utilisation publique	0.00%	2009 04 03	2009 06 03
	Antiques & Classiques	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 23	2009 06 03
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 23	2009 06 03
	Motocyclettes & Cyclomoteurs	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 23	2009 06 03
	Autocaravanes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 23	2009 06 03
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 23	2009 06 03
	Remorques & Autocaravanes détachables	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 23	2009 06 03
Scottish & York Insurance Company Limited	Véhicules de tourisme		2.00%	2009 09 15	2010 01 21
Sécurité Nationale Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme		2.40%	2009 07 21	2010 01 11
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03



Compagnies d'assurance	Classification	Type de véhicule	Changement	Date de dépôt	Date de décision
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Remorques & Autocaravanes détachables	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
La Souveraine Compagnie d'Assurance Générale	Véhicules de tourisme		-2.10%	2009 11 30	2010 01 21
	Commerciaux		0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Interurbains		0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Autres véhicules personnels	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Autres véhicules publics	Utilisation publique	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Ambulances	Utilisation publique	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Autocaravanes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Autobus privés	Utilisation publique	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Autobus publique	Utilisation publique	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Autobus scolaire	Utilisation publique	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Taxie	Utilisation publique	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Remorques & Autocaravanes détachables	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
State Farm Mutual Automobile Insurance Company - Plan A	Véhicules de tourisme		0.00%	2009 09 15	2010 01 11
	Commerciaux		0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Interurbains		0.00%	2009 05 15	2009 06 03
	Autres véhicules personnels	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 15	2009 06 03
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 15	2009 06 03
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 15	2009 06 03
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	-1.60%	2009 06 30	2009 08 18
	Autobus scolaire	Utilisation publique	0.00%	2009 05 15	2009 06 03
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 15	2009 06 03
State Farm Mutual Automobile Insurance Company - Plan B	Véhicules de tourisme		0.00%	2009 09 15	2010 01 21
	Commerciaux		0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Interurbains		0.00%	2009 05 15	2009 06 03
	Autres véhicules personnels	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 15	2009 06 03
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 15	2009 06 03
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 15	2009 06 03
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	-1.60%	2009 06 30	2009 08 18
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 15	2009 06 03
Compagnie d'Assurance habitation et auto TD	Véhicules de tourisme		4.64%	2009 07 21	2010 01 11
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03

Compagnies d'assurance	Classification	Type de véhicule	Changement	Date de dépôt	Date de décision
	Remorques & Autocaravanes détachables	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
Tokio Maritime & Nichido Incendie Compagnie d'Assurances Ltée	Véhicules de tourisme		0.00%	2009 11 30	2010 01 25
	Commerciaux		0.00%	2009 06 26	2009 07 20
	Interurbains		0.00%	2009 06 26	2009 07 20
	Autres véhicules personnels	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Autres véhicules publics	Utilisation publique	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Taxie	Utilisation publique	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
Compagnie d'Assurance Traders Générale	Véhicules de tourisme		2.00%	2009 09 15	2010 01 11
Compagnie d'Assurance Trafalgar du Canada	Véhicules de tourisme		1.49%	2009 09 15	2010 01 12
	Antiques & Classiques	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 14	2009 06 03
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 14	2009 06 03
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 14	2009 06 03
	Autocaravanes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 14	2009 06 03
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 14	2009 06 03
	Remorques & Autocaravanes détachables	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 14	2009 06 03
Unifund Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme		0.00%	2009 09 15	2010 01 11
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Autocaravanes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Remorques & Autocaravanes détachables	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
United General Insurance Company	Véhicules de tourisme		-2.83%	2009 09 15	2010 01 11
	Commerciaux		0.00%	2009 04 27	2009 06 03
Waterloo Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme		-4.40%	2009 09 15	2010 01 21
	Autres véhicules personnels	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 29	2009 08 18
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 29	2009 08 18
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 29	2009 08 18
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 05 29	2009 08 18
The Wawanesa Mutual Insurance Company	Véhicules de tourisme		0.78%	2009 09 15	2010 01 11
	Commerciaux		0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03



Compagnies d'assurance	Classification	Type de véhicule	Changement	Date de dépôt	Date de décision
	Remorques	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
Compagnie d'Assurance Zenith	Véhicules de tourisme		-6.31%	2009 11 30	2010 01 25
	Autres véhicules personnels	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
Zurich Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme		-3.27%	2009 11 30	2010 01 21
	Commerciaux		1.32%	2009 06 01	2009 07 20
	Interurbains		3.06%	2009 06 01	2009 07 20
	Autres véhicules publics	Utilisation publique	0.00%	2009 06 01	2009 07 20
	Ambulances	Utilisation publique	0.00%	2009 06 01	2009 07 20
	Antiques	Utilisation personnelle	0.00%	2009 04 30	2009 06 03
	Véhicules tout terrain	Utilisation personnelle	0.00%	2009 06 01	2009 07 20
	Véhicules de service incendie	Utilisation publique	0.00%	2009 06 01	2009 07 20
	Fourgons funéraires	Utilisation publique	0.00%	2009 06 01	2009 07 20
	Motocyclettes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 06 01	2009 07 20
	Autocaravanes	Utilisation personnelle	0.00%	2009 06 01	2009 07 20
	Police Véhicules	Utilisation publique	-2.55%	2009 06 01	2009 07 20
	Autobus publique	Utilisation publique	0.00%	2009 06 01	2009 07 20
	Autobus scolaire	Utilisation publique	5.37%	2009 06 01	2009 07 20
	Véhicules d'hiver	Utilisation personnelle	0.00%	2009 06 01	2009 07 20
	Taxie	Utilisation publique	0.00%	2009 06 01	2009 07 20
	Remorques	Utilisation personnelle	0.00%	2009 06 01	2009 07 20

TARIFS DES DÉPOTS (AUTRES)

Compagnies d'assurance	Classification	Type de véhicule	Date de dépôt	Date de décision
Aviva Compagnie d'Assurance du Canada	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	2009 06 18	2009 07 02
	Commerciaux	mises à jour des tables de groupes tarifaires	2009 07 14	2009 08 12
AXA Assurances (Canada)	Commerciaux	avenants	2009 07 03	2009 08 17
CAA Insurance Company (Ontario)	Véhicules de tourisme	avenants	2009 05 11	2009 05 21
Compagnie d'Assurance Coseco	Véhicules de tourisme	avenants	2009 01 23	2009 04 06
Compagnie d'Assurance Générale Dominion du Canada	Véhicules de tourisme	changements aux règles tarifaires	2008 12 30	2009 02 24
Economical Compagnie Mutuelle d'Assurance	Commerciaux	changements aux règles tarifaires	2009 06 19	2009 06 25
Compagnie d'Assurance Elite	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	2009 06 19	2009 06 29
	Motocyclettes	avenants	2009 01 07	2009 03 09
Facility Association	Véhicules de tourisme	changement des règles de souscription	2009 01 26	2009 02 10

Compagnies d'assurance	Classification	Type de véhicule	Date de dépôt	Date de décision
	Commerciaux	changement des règles de souscription	2009 01 26	2009 02 10
	Divers	changement des règles de souscription	2009 01 26	2009 02 10
Insurance Company of Prince Edward Island	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	2009 06 16	2009 06 29
	Commerciaux	mises à jour des tables de groupes tarifaires	2009 06 16	2009 06 30
	Interurbains	mises à jour des tables de groupes tarifaires	2009 06 16	2009 06 30
Intact Compagnie d'Assurance	Commerciaux	mises à jour des tables de groupes tarifaires	2009 10 16	2009 11 09
Pembridge Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	changements aux règles tarifaires	2009 05 15	2009 06 29
La Personnelle Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	avenants	2009 07 20	2009 08 17
	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	2009 08 17	2009 09 17
	Véhicules de tourisme	changements aux règles tarifaires	2009 08 17	2009 09 17
Primum Compagnie d'Assurance	Véhicules d'hiver	changement des règles de souscription	2009 07 16	2009 08 17
Promutuel des Riverains	Commerciaux	changement des règles de souscription	2009 04 30	2009 07 06
Promutuel Gaspésie - Les Îles	Commerciaux	changement des règles de souscription	2009 04 30	2009 07 06
Compagnie d'Assurance Générale RBC	Véhicules de tourisme	changements aux règles tarifaires	2009 07 23	2009 09 17
Royal & Sun Alliance du Canada Société d'Assurances	Commerciaux	mises à jour des tables de groupes tarifaires	2009 09 16	2009 10 22
	Véhicules tout terrain	changements aux règles tarifaires	2009 09 22	2010 01 04
	Véhicules d'hiver	changements aux règles tarifaires	2009 09 22	2010 01 04
Sécurité Nationale Compagnie d'Assurance	Véhicules d'hiver	changement des règles de souscription	2009 07 16	2009 08 17
State Farm Mutual Automobile Insurance Company - Plan A	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	2009 12 10	2009 12 15
State Farm Mutual Automobile Insurance Company - Plan B	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	2009 12 10	2009 12 15
Compagnie d'Assurance habitation et auto TD	Véhicules d'hiver	changement des règles de souscription	2009 07 16	2009 08 17
Compagnie d'Assurance Traders Générale	Véhicules de tourisme	mises à jour des tables de groupes tarifaires	2009 06 19	2009 07 07





ANNEXE B
États financiers vérifiés de l'exercice financier
2008-2009 (au 31 mars 2009)



Peter G. Gaulton Professional Corporation
Comptable agréé
74 rue Adelaide
Saint John, NB
E2K 1W5

Bureau : 506-634-7393
Télec. : 506-652-8618

Maison : 506-634-7609
Courriel : gaultonp@nbnet.nb.ca

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick,

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2009 ainsi que l'état des résultats d'exploitation et des surplus et l'état de la situation financière pour la période terminée. Les états financiers sont sous la responsabilité de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers fondée sur ma vérification.

J'ai effectué ma vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que ma vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. Une vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables utilisés et des estimations importantes faites par la Commission, ainsi qu'une appréciation de la présentation dans l'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de ses activités pour la période terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Saint John, Nouveau-Brunswick
Le 19 juin 2009


Comptable agréé

Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

État de la situation financière

En date du 31 mars 2009

	2009		2008	
Actif				
À court terme :				
Encaisse	353 908	\$	298 303	\$
CPG Banque Scotia (1 an encaissable ; 0,96%)	1 500 000		1 200 000	
Comptes débiteurs	10 194		269 548	
Intérêts courus à recevoir	1 501		396	
Taxe de vente harmonisée récupérable	178 548		56 594	
Charges payées d'avance	8 761		5 381	
	2 052 912		1 830 222	
Propriété, usine et équipement (note 3)				
	208 072		181 137	
Moins : amortissement cumulé	(152 890)		(111 276)	
	55 182		69 861	
	2 108 094	\$	1 900 083	\$

Passif

À court terme :				
Comptes créditeurs et charges à payer	132 786	\$	64 500	\$
Évaluations reportées (note 6)	1 975 308		1 835 583	
	2 108 094		1 900 083	

Surplus

	-		-	
	2 108 094	\$	1 900 083	\$

Avantages sociaux futures des employés (note 4) Engagements (note5) Utilisation d'estimations (note7) Instruments financiers (note 8)

Approuvé par la Commission :


Président


Vice-président



Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

État des résultats d'exploitation et des surplus
Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2009

	2009		2008	
Rentrées de fonds				
Évaluations	1 937 012	\$	1 735 700	\$
Intérêts	20 095		31 196	
	1 957 107		1 766 896	
Déboursés				
Salaires et avantages sociaux et autres frais dévolus aux employés	612 734		587 277	
Compensation de la Commission	90 355		79 313	
Intérêt et frais bancaires	1 683		2 059	
Frais de déplacement	23 628		25 454	
Publicité	3 467		6 479	
Services d'actuariat	544 324		612 095	
Loyer	123 425		119 179	
Amortissement de l'exercice	41 615		37 372	
Frais de bureau	21 606		40 993	
Vérification, légal et comptable	41 716		56 120	
Projet d'amélioration des systèmes	229 936		-	
Formation et éducation	98 881		52 535	
Télécommunications	25 769		17 940	
Biens de location	5 309		8 388	
Location d'équipements	18 789		18 515	
Communications et campagne de sensibilisation du public	30 233		25 984	
Réunions et conférences	23 114		19 799	
Assurance	1 449		1 348	
Soutien à la T	19 074		16 679	
Conférence des autorités canadiennes de réglementation en matière de tarifs d'assurance automobile	-		39 367	
	1 957 107		1 766 896	
Net de rentrées de fonds et de débours	NÉANT		NÉANT	
Actif net, début de l'exercice	NÉANT		NÉANT	
Actif net, fin de l'exercice	NÉANT	\$	NÉANT	\$

Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

État de flux trésorerie

Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2009

	2009	2008
Flux de trésorerie provenant de (utilisé au cours de) :		
Opérations		
Excédent des rentrées sur les débours	-	-
Élément ne comportant pas une charge décaissée		
Amortissement de l'exercice	41 615	37 372
	41 615	37 372
Baisse (hausse) des comptes débiteurs	259 355	(269 548)
Baisse (hausse) des intérêts courus à recevoir	(1 105)	2 970
Baisse (hausse) de TVH récupérable	(121 955)	47 657
Baisse (hausse) des charges payées d'avance	(3 380)	4 537
Hausse (baisse) des comptes créditeurs	68 286	(203 538)
Hausse (baisse) à recevoir par les employés	-	(25 361)
Hausse (baisse) de l'obligation de location-acquisition	-	(1 145)
Hausse (baisse) du produit comptabilisé d'avance	139 725	(55 968)
	382 541	(463 024)
Activités d'investissement		
Achat d'équipement de bureau	(26 936)	(15 734)
Achat de CPG de la Banque Scotia	(1 500 000)	(1 200 000)
Remboursement de CPG	1 200 000	1 750 000
	(326 936)	534 266
Hausse (baisse) d'encaisse	55,605	71,242
Encaisse, début d'année	298,303	227,061
Encaisse, fin d'année	353,908 \$	298,303 \$
Intérêt payé au cours de l'exercice	-	-

Voir les notes accompagnant les états financiers



Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2009

1. But de l'organisme

Entrée en vigueur le 15 octobre 2004, la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick assume depuis ce temps ses responsabilités à l'égard des compagnies offrant de l'assurance automobile au Nouveau-Brunswick. Les opérations de la Commission ont débuté le 1^{er} octobre 2004.

La Commission est exonérée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149 (1) (d) de la Loi canadienne de l'impôt sur le revenu et recouvre 100 p. 100 de la taxe de vente harmonisée (TVH) payée. La TVH n'est pas prélevée sur les évaluations pour les compagnies d'assurances.

2. Principales conventions comptables

(a) Méthode comptable :

La Commission suit la méthode du report pour les rentrées de fonds. Les rentrées de fonds affectés sont considérées comme revenu pour l'exercice durant lequel les dépenses afférentes sont imputables. Les rentrées de fonds non affectés sont considérées comme un revenu lorsqu'elles sont encaissées ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que l'encaissement soit raisonnablement assuré

(b) Propriété, usine et équipement :

Propriété, usine et équipement sont inscrits au prix coûtant. L'amortissement est calculé en ligne droite sur 5 ans sur tous les actifs sauf pour l'équipement à contrat de location-acquisition. L'équipement à contrat de location-acquisition est amorti sur une base annuelle d'un montant égal au principal des remboursements de la dette à long terme.

(c) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Commission consistent en liquidités, CPG, comptes débiteurs, intérêts courus à recevoir, TVH récupérable, charges payées d'avance, comptes créditeurs et charges à payer, déductions des employés à payer. La valeur comptable des instruments financiers s'apparente à leur juste valeur à cause de leur nature ou leur possibilité de liquidation rapide. C'est l'opinion du conseil d'administration que la Commission n'est pas exposée à des taux d'intérêt, risques de change ou de crédit importants découlant de ces instruments financiers (note 8).

3. Propriété, usine et équipement

	2009		2008	
	Coût	Amortissement Cumuli	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Matériel informatique	75 679 \$	63 755 \$	11 924 \$	24 360 \$
Logiciels informatiques	23 490	9 348	14 142	12 036
Véhicule	20 161	16 129	4 032	8 064
Améliorations locatives	3 399	1 037	2 362	1 428
Mobilier et agencements	85 343	62 621	22 722	23 973
	208 072 \$	152 890 \$	55 182 \$	69 861 \$

Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2009

4. Avantages sociaux futures des employés

Régime de retraite :

La Commission et ses employé(e)s participent à un régime de retraite à prestation contributive administré par la province du Nouveau-Brunswick et la Loi sur la pension de la fonction publique. Le régime fournit des pensions aux employé(e)s du gouvernement provincial et certaines sociétés et organismes d'État basées sur les états de service et le salaire moyen des cinq meilleures années successives. Les frais pour ce régime de retraite sont équivalents à la contribution annuelle de 44 320 \$ (44 857 \$ en 2008). Tout manque à gagner dans le financement de ce régime est garanti par la province du Nouveau-Brunswick, laquelle parraine ce régime.

5. Engagements

La Commission a négocié un contrat de location-exploitation de ses bureaux pour une période de 5 ans débutant au 1^{er} janvier 2005. En 2007, la Commission a renégocié son bail pour inclure de l'espace à bureaux additionnel et a prolongé la durée du bail pour une période additionnelle de 5 ans. Les paiements minimaux annuels en vertu de la durée du bail sont comme suit :

1 avril 2009 - 31 décembre 2010 :	74 152 \$
1 janvier 2011 - 31 décembre 2015 :	132 596 \$

La Commission a négocié plusieurs contrats de location-exploitation pour son matériel informatique ainsi qu'un photocopieur pour des périodes de 40 mois et 36 mois respectivement, à compter du 1^{er} juin 2006. Les paiements minimaux annuels en vertu de la durée du bail sont comme suit :

1 avril 2009 - 31 mars 2010 :	15 173 \$
1 avril 2010 - 31 mars 2011 :	1 771 \$

6. Évaluations reportés

Les dépenses de la Commission sont financées à 100 p. 100 par les compagnies qui vendent de l'assurance automobile au Nouveau-Brunswick. Annuellement, en avance sur l'exercice financier à venir, la Commission prépare un budget de dépenses et évalue chaque compagnie en se basant sur sa proportion des primes d'assurance automobile souscrites dans la province du Nouveau-Brunswick au cours de l'année civile précédente. Les évaluations reportées représentent les évaluations facturées d'avance aux compagnies d'assurance basées sur les dépenses budgétées plus ou moins les redressements entre les dépenses budgétées et les dépenses encourues telles que déterminées à la fin de chaque exercice financier.

7. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus au Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif et sur la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges au cours de la période visée. De par leur nature, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.



Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2009

8. Instrument financiers

En conformité avec le chapitre 3855 - Instruments financiers - comptabilisation et Évaluation, les instruments financiers sont classés dans l'une des cinq catégories suivantes: détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, disponibles à la vente ou autres passifs financiers. C'est ce classement qui détermine le traitement comptable de chaque instrument. La Commission détermine la catégorie de l'instrument financier lors de sa comptabilisation initiale, en fonction de l'objectif sous-jacent à l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Commission sont classés et évalués comme suit :

Instruments financiers	Catégorie	Évaluation
Trésoreries	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Comptes débiteurs	Prêts et créances	Coût après amortissement
Placements - CPG's	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Comptes créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût après amortissement

Les instruments financiers évalués au coût après amortissement sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et, par la suite, à leur coût après amortissement avec la comptabilisation des gains et des pertes dans l'état des résultats et les surplus dans la période au cours de laquelle le gain ou la perte se produit.

La juste valeur d'un instrument financier est le montant estimatif que la Commission recevrait ou débourserait lors du règlement d'un actif ou d'un passif financier à la date de clôture.

Les justes valeurs de la trésorerie, des charges payées d'avance, des comptes débiteurs, des placements, des comptes fournisseurs et des charges à payer correspondent approximativement à leurs valeurs comptables en raison de la nature ou des possibilités de liquidation rapide de ces instruments.

Gestion des risques

La Commission gère son exposition aux risques associés à ses instruments financiers qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur sa performance opérationnelle et financière. L'objectif de cette démarche est de réduire la volatilité des flux trésorerie et des résultats. La direction surveille l'évolution de son exposition aux risques de façon régulière. La Commission n'utilise pas d'instruments financiers dérivés aux fins de la gestion des risques.

Les instruments financiers de la Commission et la nature des risques aux quels ils peuvent être exposés sont les suivants :

Instruments financiers	Risques				
	Crédit	Liquidité	Risques du marché		
Change			Taux d'Intérêt	Autre prix	
Évalués au coût après amortissement					
Comptes débiteurs	X				
Comptes créditeurs et Charges à payer		X			
Évalués à la juste valeur					
Trésorerie - dépôts	X			X	
Placements	X	X		X	

Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2009

8. Instruments financiers (continué)

Risque de crédit

La Commission est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, ou s'il y a concentration de transaction avec une même partie ou concentration d'obligations financières ayant des caractéristiques économique.

Exposition maximale de la Commission au risque de crédit au 31 mars 2009 :

Trésorerie	353 908	\$
Comptes débiteurs	10 194	
Placements à revenu fixe canadiens	1 500 000	
	<u>1 864 102</u>	\$

Trésorerie et placements : le risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements à revenu fixe canadiens est essentiellement réduit au minimum, ces actifs étant investis dans des titres de comptes débiteurs des entités suivantes : gouvernements et grandes institutions financières ayant reçu une cote catégorie investissement d'une agence de notation réputée, et/ou autres parties solvables. Un suivi constant est assuré afin d'évaluer l'évolution de la situation des émetteurs de titres qui sont admissibles à titre de placements, conformément à la politique de placement de la Commission.

La direction estime que les concentrations de risque de crédit relativement aux créances sont limitées en raison de la nature des transactions effectuées entre la Commission et les compagnies d'assurance.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Commission ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Commission ne soit pas en mesure de liquider ses actifs au moment opportun à un prix raisonnable.

La Commission respecte ses exigences en matière de liquidité en surveillant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et en détenant des actifs pouvant être facilement transformés en trésorerie. La Commission détient des placements pouvant être facilement transformés en trésorerie auxquels elle pourrait recourir en cas de fluctuations temporaires des besoins de trésorerie. De plus, la Commission évalue par anticipation la situation des compagnies d'assurance à l'avance, à la fin de l'exercice financier, afin de maintenir la liquidité.

Risque de marché

La Commission est exposée au risque de marché découlant de la fluctuation des justes valeurs des instruments financiers en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché significatif auquel la Commission est exposée est le risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur d'instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Commission est attribuable à ses actifs portant intérêt.

